

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Entreprises et développement local

- Université Toulouse II – Jean Jaurès – UT2J (déposant)
- Ecole nationale de formation agronomique de Toulouse - Auzeville
- ENFA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II – Jean Jaurès – UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : Ecole nationale de formation agronomique de Toulouse - Auzeville - ENFA

La Licence professionnelle (LP) mention *Aménagement du territoire et urbanisme* spécialité *Entreprises et développement local* a pour objet de former des professionnels aptes à appréhender la complexité d'ensemble d'un projet d'entreprise en milieu rural. Par une bonne connaissance de l'entreprise en milieu rural ainsi que des problématiques de développement local, il s'agit pour les étudiant(e)s d'acquérir les compétences permettant d'accompagner les porteurs de projets, et pour cela, de gérer l'ensemble des informations nécessaires. Les connaissances et les compétences acquises dans le cadre de la formation sont structurées autour de trois domaines : analyser les dynamiques territoriales et les stratégies d'entreprise, mobiliser les ressources spécifiques territoriales en faveur de projets d'entreprises et mobiliser les projets et ressources d'entreprises en faveur de projets du territoire.

La LP *Entreprises et développement local* est cohabilitée par l'Université Toulouse II - Jean Jaurès et l'Ecole nationale de Formation Agronomique de Toulouse. Cette formation est essentiellement dispensée à Foix, après une première semaine de cours au sein de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Pamiers (EPLEFPA), avec lequel une convention est établie. Un partenariat est mis en œuvre avec des organisations socioprofessionnelles (consulaires) et des collectivités locales (communautés de communes, conseil généraux, région Midi Pyrénées).

Avis du comité d'experts

La licence professionnelle *Entreprises et développement local* s'organise en trois grands types d'unités d'enseignement (UE) : UE théoriques, UE techniques et méthodologiques, UE professionnalisantes. Le contenu de ces UE répond globalement à ce que l'on est en droit d'attendre au regard des objectifs de la formation. L'approche des dispositifs publics en matière de développement des entreprises pourrait être davantage mise en avant, avec notamment la connaissance des programmes européens. Et dans ce cadre, la question de l'enseignement en langues étrangères est posée.

Ces professionnels sont appelés à devenir chargés de mission auprès de collectivités territoriales ou d'organisations socioprofessionnelles. Ayant un rôle d'interface entre le porteur de projet et le milieu socioéconomique local, le futur diplômé doit être capable de diagnostiquer le territoire ainsi que de mobiliser les ressources nécessaires pour l'aboutissement du Projet d'entreprise ainsi que celles nécessaires à la production d'un projet de territoire.

La licence professionnelle *Entreprises et développement local* est une formation bien intégrée au territoire régional. Il s'agit d'une formation qui a 10 années d'existence. Cette ancienneté a permis au fil du temps de développer des partenariats (Chambre de métiers, Chambre d'agriculture, associations, collectivités locales, etc.) et de travailler le lien entre dimension universitaire de l'enseignement, dimension recherche et dimension professionnelle.

La question territoriale appréhendée sous l'angle du développement local, par la valorisation de démarches entrepreneuriales semble essentielle pour répondre aux mutations économiques et sociales. Le fait que la formation soit centrée sur l'espace rural lui confère un intérêt d'autant plus grand, tant au niveau des enjeux que recèle le rural qu'en termes d'aménagement et développement équilibré des territoires.

L'équipe pédagogique, pluridisciplinaire, est importante : 16 enseignants (maîtres de conférences et autres), 1 professeur associé (PAST), 26 professionnels et une directrice administrative. Les enseignements relatifs à la création d'entreprise sont apportés par le PAST. Les autres professionnels relèvent principalement des organisations

professionnelles et apportent des connaissances relatives à l'accompagnement de la création d'entreprise et du porteur de projet. L'équipe pédagogique assure le lien nécessaire avec les milieux professionnels. Du fait que la formation se déroule sur plusieurs sites, il serait intéressant d'en voir la ventilation géographique au niveau des présences permanentes. L'équipe se réunit au minimum deux fois par an, au-delà des réunions du conseil de perfectionnement. De plus, elle s'implique dans les opérations de promotion de la licence professionnelle.

Sur le plan régional, il apparaît qu'aucune licence professionnelle pouvant faire double emploi avec celle-ci n'a été identifiée. Sur le plan national, il semble que seules quatre licences professionnelles présentent des similitudes avec celle-ci. Les effectifs étudiants sont réguliers et se maintiennent d'année en année. L'effectif moyen par promotion se maintient depuis 2004. De 2009 à 2014, les promotions regroupent entre 16 et 21 étudiants. Pour l'année universitaire 2012-2013, 76 % des étudiants ont obtenu leur diplôme. 60 % des étudiants diplômés enquêtés ont un emploi, et les trois quarts d'entre eux ont un emploi en lien avec leur diplôme.

Sur le plan de l'insertion professionnelle, une crainte s'exprime quant à l'avenir de celle-ci au regard de de la crise des finances publiques, et à l'évolution des moyens des collectivités locales, qui ne manqueront pas d'impacter leur politique de recrutement d'agents de développement rural. Reste qu'en matière d'aménagement et de développement du territoire, la valorisation de l'espace rural reste un enjeu important en contrepoint de la politique métropolitaine.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Les enseignants-chercheurs intervenant dans la LP sont intégrés dans trois laboratoires de recherche de l'université. Le lien avec la recherche se fait naturellement dans l'enseignement par l'apport du résultat de leur recherche dans leurs cours.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation fait l'objet d'une attention permanente. Le rôle du conseil de perfectionnement apparaît important et une réflexion sur le métier est menée notamment au travers d'un dialogue avec les professionnels. Les grandes missions à couvrir et les compétences requises paraissent bien appréhendées.
Place des projets et stages	En accord avec l'arrêté de 1999, la formation s'inscrit dans la politique globale de l'établissement (projet tuteuré et stage en entreprise). Les étudiants doivent valider 490 heures de stage au cours de la formation, qui s'appuie sur la logistique de l'Université pour la recherche de stage. Les stages peuvent avoir lieu en France, mais aussi à l'étranger (cas qui ne concerne en moyenne qu'un étudiant par promotion). On peut noter l'importance des projets tuteurés : conception de projet et participation à la mise en œuvre de projets (2 UE de 111 heures et 102 heures).
Place de l'international	Le lien avec l'international se fait notamment via l'accueil d'étudiants étrangers. De plus, il y a une possibilité (si l'opportunité se présente) de conférences faite par des enseignants étrangers, suite notamment à des partenariats signés par le département de géographie-aménagement. S'y ajoutent les possibilités de stage évoquées ci-dessus. Néanmoins une vraie réflexion sur l'international reste à faire. D'autant plus que cela rentre dans les préoccupations des étudiants ; ceci implique une prise en compte de l'enseignement des langues
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait sur dossier, et concerne des étudiants titulaires d'un BAC+2 provenant de disciplines diverses (géographie, sociologie, administration économique et sociale (AES), économie, gestion, etc.), mais également de BTS, DUT. Pour informer les étudiants, la participation des représentants de l'équipe pédagogique à des manifestations d'information est possible. Un soutien est susceptible d'être apporté aux étudiants qui souhaitent poursuivre en master, même si ce n'est pas la vocation d'une licence professionnelle.

Modalités d'enseignement et place du numérique	En cohérence avec le schéma directeur de l'évaluation des formations et des enseignements, et la charte de l'évaluation des formations et des enseignements, mis en place par l'établissement, l'enseignement se fait en présentiel avec la volonté qu'il réponde aux attentes d'un public diversifié. Les cours de langues restent insuffisamment ancrés dans la formation.
Evaluation des étudiants	La formation suit la politique générale de l'établissement en la matière. Les étudiants sont évalués selon différentes modalités (écrits en cours, dossiers, exposés, etc.). La note du mémoire et celle de la soutenance sont données par un jury dans lequel interviennent professionnels et universitaires.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il y a peu de développement sur des modalités spécifiques à cette licence professionnelle, les modalités présentées faisant référence au schéma directeur déjà évoqué précédemment.
Suivi des diplômés	Des enquêtes systématiques sont faites auprès des diplômés durant une période de trois ans mais il reste néanmoins à avoir un taux de réponse significatif à celles-ci.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est sollicité au moins une fois par an par le responsable de la formation. Nous n'avons pas d'indication sur sa composition. Il est sollicité pour définir les ajustements nécessaires de la formation ainsi, mais ceci est lié, sur les évolutions des réalités du terrain. Les enseignements sont évalués par les étudiants sous la forme d'un questionnaire et est utilisé par l'équipe pédagogique. En 2012-2013, cette évaluation a fait l'objet d'un projet tuteuré auprès des 10 promotions de la formation. Les étudiants interrogés ont regretté le déficit dans l'enseignement des langues.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation bien installée (elle existe depuis 2004) et une équipe rodée.
- Un partenariat professionnels /université (enseignement et recherche) actif tant sur le plan institutionnel (Conseil de perfectionnement, dont la composition pourrait toutefois être plus précise) que pédagogique.
- Un contenu de formation globalement adapté.

Points faibles :

- Equilibre des équipes pédagogiques entre les différents sites non précisé.
- A l'exception de la possibilité de stage à l'étranger, la prise en compte de l'international perfectible.
- Absence de cours de langues.
- Enseignement sur la connaissance des dispositifs publics d'appui à la création (notamment au niveau de la programmation européenne) peu développé.

Conclusions :

Cette formation présente un intérêt certain pour les territoires ruraux et pour les étudiants en quête d'une insertion professionnelle prometteuse. Sur le plan national, seules quatre licences professionnelles quelque peu similaires ont été identifiées, ce qui ne représente pas sur ce champ une offre pléthorique. Il convient de noter que cette licence professionnelle fait l'objet d'une animation d'ensemble reposant sur des personnes de qualité tant universitaires que professionnelles ; à charge pour celles-ci de poursuivre l'effort engagé pour faire évoluer la formation au regard des changements institutionnels et socioéconomiques.

Observations de l'établissement

Licence Professionnelle

Dénomination nationale : Aménagement du territoire et urbanisme
Spécialité Entreprises et développement local

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LP160010930-010797-RT

■ Observations :

La synthèse présentée dans le rapport nous encourage à faire vivre cette formation. Deux principaux points faibles sont relevés dans le rapport : l'insuffisante ouverture de la formation sur l'international et la part réduite de l'enseignement portant sur les dispositifs publics d'appui à la création.

Concernant le premier point faible, il est indéniable que la dimension internationale de la formation est restée, jusqu'à présent, limitée. En 10 ans d'existence de la licence professionnelle EDL, les enseignants et intervenants professionnels ont avant tout œuvré pour stabiliser l'ancrage local la formation et en assurer le rayonnement national. Nous reconnaissons cependant que dans un contexte d'harmonisation des parcours universitaires à l'échelle européenne, le développement de la licence EDL exige une plus grande ouverture sur international. Pour ce faire, nous envisageons de développer les relations avec un certain nombre de partenaires professionnels et universitaires étrangers (Espagne?). De plus, et complémentairement, nous allons continuer à inciter les étudiants à réaliser leur stage de fin d'études dans un pays de l'UE. A cette fin, nous leur présenterons de manière plus détaillée les conditions de réalisation et de financement d'un stage à l'étranger. Pour renforcer le volet international de la formation, l'enseignement des langues est effectivement stratégique. A ce propos, l'équipe pédagogique ne peut que déplorer la réduction des moyens financiers alloués. Cette réduction rend particulièrement difficile l'intégration d'un tel enseignement dans les UE dispensées. Pour surmonter cet obstacle financier, nous comptons explorer la voie de l'auto-formation (travail en autonomie permettant de gérer l'hétérogénéité des niveaux, de l'expérimentation pratique).

S'agissant de l'enseignement de dispositifs d'appui à la création (programmation européenne notamment), c'est un imparfait affichage de cet objectif dans les UE qui peut laisser penser que cette thématique n'est pas traitée. De fait, les porteurs de projets et les agents de développement, partie prenante à la formation, abordent très largement la dite thématique dans le cadre de leurs interventions. La nouvelle maquette veillera à la rendre davantage identifiable.